

Proposition : Un nouveau groupe scolaire à Chanteprunier

Pourquoi ?

Construire un nouveau groupe scolaire dans le quartier de Chanteprunier est nécessaire. : c'est répondre au développement réalisé dans le secteur Chanteprunier/Forum/Embarrade avec la construction de près de milliers de logements depuis 2005 où des familles s'y sont installées. La carte scolaire actuelle, sans école à proximité immédiate, les oblige à s'engager dans le centre-ville aux heures de pointe, matin et soir.

La gestion des embouteillages et des flux dans la ville doit aussi passer par un maillage plus fin des équipements publics pour répondre au développement de la ville et apaiser certains secteurs.

Ce groupe scolaire répondra aussi au besoin futur de la nouvelle phase du quartier Chanteprunier dont l'aménagement est prévu à partir de 2030, après 10 ans de « temps de respiration ».

Comment ?

Dans le cadre de l'aménagement de la nouvelle phase de Chanteprunier, présenté au manosquin en 2024, ce groupe scolaire sera construit sur une parcelle de 1 ha et compte tous les niveaux, de la PS au CM2.

Quand ?

2032

Combien ?

5 millions d'euros

Proposition : Plan de soutien contre l'illettrisme et pour le soutien scolaire

Pourquoi ?

Le soutien scolaire permet de réduire les inégalités de réussite entre les élèves. Il aide chaque enfant à surmonter ses difficultés et à renforcer ses acquis, favorise l'égalité des chances, quel que soit le milieu social, soutient les familles dans l'accompagnement de la scolarité et contribue à la réussite éducative et à l'insertion future des jeunes.

Aujourd'hui, il existe déjà des dispositifs (devoirs fait, cartable ouvert, coup de pouce, crayon bleu et via l'ADSEA) mais ils font face à un manque de bénévoles, de places limitées, d'absence de dispositifs dans certaines écoles.

L'objectif est de généraliser le soutien scolaire à tous et qu'aucun enfant ne soit empêché d'accéder à ce dispositif.

Comment ?

Plusieurs moyens sont possibles pour mettre en œuvre cette proposition :

Déléguer une partie du soutien scolaire à une association ou au centre social de la ville.

Remettre à plat le fonctionnement du soutien scolaire et valoriser le bénévolat

Organiser la Journée des bénévoles afin de recruter des citoyens prêt à s'engager

Quand ?

A la nouvelle rentrée scolaire de 2026 ou janvier 2027.

Combien ?

Pas de coût pour les bénévoles. Déléguer à une association aura un cout estimé à 10 000 € par an.

Proposition : Continuité du Plan de rénovation Jules Ferry (en activant la phase optionnelle)

Pourquoi ?

Le plan Jules Ferry a été mis en œuvre entre 2020 et 2026 en rénovant les bâtiments scolaires de la commune. Ce travail colossal n'est pas terminé au regard de l'état des bâtiments qui ont nécessité de gros investissements (qui continue actuellement) à hauteur de 15 millions d'euros sur Les Plantiers, St Lazare, Les Tilleuls et, la livraison en 2026 des bâtiments de l'élémentaire au Colombier et aux Combes.

L'objectif est donc de continuer à rénover les écoles publiques de la Ville dans le cadre du plan Jules Ferry avec les 2 groupes scolaires restants : la Luquèce, la Ponsonne, ainsi que la maternelle du Colombier et la maternelle des Combes.

Les conditions d'accueil et de travail pour les enfants et l'équipe pédagogique continueront à être améliorées.

Comment ?

Un diagnostic de l'ensemble des écoles est réalisé au fur et à mesure de l'avancée des investissements dans chaque école et cette réhabilitation énergétique et de confort s'accompagne d'une réhabilitation des cours d'école pour répondre à des enjeux climatiques, de désimperméabilisation des sols notamment.

Quand ?

Livraison de ces travaux en septembre 2028

Combien ?

Plan pluriannuel de 8 millions d'euros

Proposition : Des terrains de sports couverts dans chaque école

Pourquoi ?

Dans le cadre de la végétalisation et de la modernisation des écoles et dans une optique de poursuivre les aménagements engagés entre 2020 et 2026 avec le plan Jules Ferry, nous devons couvrir les terrains de sport des écoles.

Nous ne pouvons pas végétaliser les plateaux sportifs pour des questions techniques mais ils méritent notre attention avec une réhabilitation de l'existant afin d'être accessible en tout temps.

Des terrains de sport couverts dans chaque école permettent aux élèves de pratiquer une activité physique toute l'année, quelles que soient les conditions météo. Ils favorisent la santé, le bien-être et la concentration des enfants. Ces équipements garantissent l'égalité d'accès au sport pour tous les élèves.

Comment ?

La couverture des terrains de sports des écoles sera intégré dans un programme pluriannuel d'investissement, une fois la rénovation énergétique et la désimperméabilisation des cours de toutes les écoles publiques de la Ville.

Un diagnostic des besoins sera réalisé avec les équipes éducatives et des structures couvrantes, adaptées aux espaces disponibles et aux aléas climatiques seront installés.

Quand ?

2030

Combien ?

150 000 euros par école

Proposition : Un gouter pour tous à l'école

Pourquoi ?

Proposer un goûter à l'école permet de lutter contre les inégalités en garantissant à chaque enfant un moment alimentaire équilibré. Cela favorise la concentration et l'attention en fin de journée. C'est aussi un temps éducatif pour sensibiliser à la nutrition et aux bonnes habitudes alimentaires. Le goûter crée un moment de convivialité qui renforce le vivre-ensemble. Enfin, il soutient les familles en allégeant une contrainte du quotidien.

Comment ?

Mettre en place un goûter à l'école pourra se faire via un partenariat avec les producteurs locaux pour garantir des produits simples et équilibrés :

- Définir une charte nutritionnelle claire (fruits, produits peu sucrés, eau) assure la qualité.
- Organiser une distribution encadrée par le personnel scolaire sécurise le temps du goûter.
- Intégrer un volet pédagogique permet de sensibiliser les enfants à l'alimentation.

Quand ?

Rentrée de septembre 2026

Combien ?

56 500 euros